

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Kaplan: L'amendement qu'ils proposent vise à donner l'impression au public qu'ils défendent le droit à la jouissance des biens.

Des voix: C'est vrai.

M. Kaplan: Poutant, ils ont pris la peine de préciser que la charte des droits ne doit pas s'appliquer. Les simples citoyens ne pourront y avoir recours ni ne seront tenus de s'y soumettre. Elle devra être soumise aux gouvernements des provinces. Nous ne saurions accepter une pareille proposition.

En somme, dans ce contexte l'arsenal des droits et libertés préparé pour tous les Canadiens, préparé par le gouvernement pour tous les Canadiens, ne serait valable que d'une province à l'autre.

Une voix: Qu'avez-vous dit la semaine dernière?

M. Kaplan: Ce que nous voulons, et je pense aussi que c'est ce qu'a toujours voulu le ministre de la Justice, c'est de favoriser la participation de tous les députés, de leur donner l'occasion de présenter tous les amendements qui contribueront à renforcer la charte. A la suite de la réunion du comité, nous avons constaté qu'en dépit de la position que nous avons prise, l'amendement n'aiderait pas à gagner des appuis à la charte mais, en fait, plutôt le contraire.

M. Beatty: A en perdre 32.

M. Kaplan: Le chef de l'opposition (M. Clark) a dit que mon attitude équivalait à une déclaration sous serment. C'était plutôt une sorte de compromis. Nous avons négocié, et c'est dans cet esprit de compromis que j'ai souhaité améliorer et renforcer la charte des droits.

Des voix: Bravo!

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, je soulève la question de privilège à la suite des propos que vient de tenir le solliciteur général (M. Kaplan). Je crois qu'il y a...

Mme le Président: A l'ordre. Le député prend-il la parole au sujet de la question de privilège du député de Nepean-Carleton (M. Baker) ou en soulève-t-il une autre?

M. Crombie: Madame le Président, je soulève la question de privilège à cause des propos tenus par le solliciteur général.

Mme le Président: Je pense que le député veut sans doute commenter la question de privilège du député de Nepean-Carleton, et je lui accorde donc la parole.

Privilège—M. W. Baker

M. Crombie: Madame le Président, j'essayerai d'être bref. J'ai du mal à soulever la question qui me turlupine sans aborder un sujet que Votre Honneur nous a déjà exhortés à éviter, celui des délibérations du comité.

Le solliciteur général a dit que les députés en face de lui se livraient à un petit jeu au comité. Voilà ce qui motive ma question de privilège. Tout au long des discussions de jeudi et de vendredi ainsi qu'aujourd'hui, au cours de la période des questions, on a parlé de l'engagement pris par le solliciteur général et qui en était un à mes yeux. Cela figure dans le compte rendu et tout le monde peut le lire.

Après que j'eus pris la parole lors d'une réunion, le solliciteur général...

Mme le Président: Je suppose qu'il s'agit de la séance du comité; je n'y étais pas non plus.

M. Nielsen: Écoutez ça.

Une voix: C'est absurde.

Mme le Président: Même si le député ne mentionne pas le comité, il ne peut pas faire allusion à ses délibérations. Je ne les ai pas lues, mais c'est exactement ce qu'il est en train de faire, je pense. Par conséquent, je lui demande de parler de ce qui s'est passé à la Chambre cet après-midi.

M. Crombie: Madame le Président, je m'en excuse. Cette question est importante pour moi et je tiens seulement à exposer toute l'histoire, car je n'étais pas ici vendredi et lundi.

M. Epp: Voici un article de journal, en voilà un autre.

M. Crombie: Je vais alors parler des articles parus dans la presse. Le fait est que le solliciteur général a pris un engagement—c'est de notoriété publique—à l'égard de l'inclusion du droit à la propriété dans la charte des droits. Il m'a fait cette promesse solennellement en tant que membre du comité et en tant que député.

Quand le solliciteur général évoque à la Chambre des choses qui se passent ailleurs et qu'il parle de «petit jeu», il y a tout d'abord que je me sens personnellement offensé parce qu'il s'agit d'un engagement que je croyais avoir reçu, et ensuite que je me suis abstenu de commentaires publics avant d'avoir eu des nouvelles du solliciteur général. Et la première nouvelle que j'en ai, c'est qu'on m'accuse de me livrer à «un petit jeu».

M. Collenette: Ce n'est pas cela qu'il a dit.

M. Crombie: Je voudrais qu'il retire cela.

Mme le Président: Le très honorable chef de l'opposition (M. Clark).